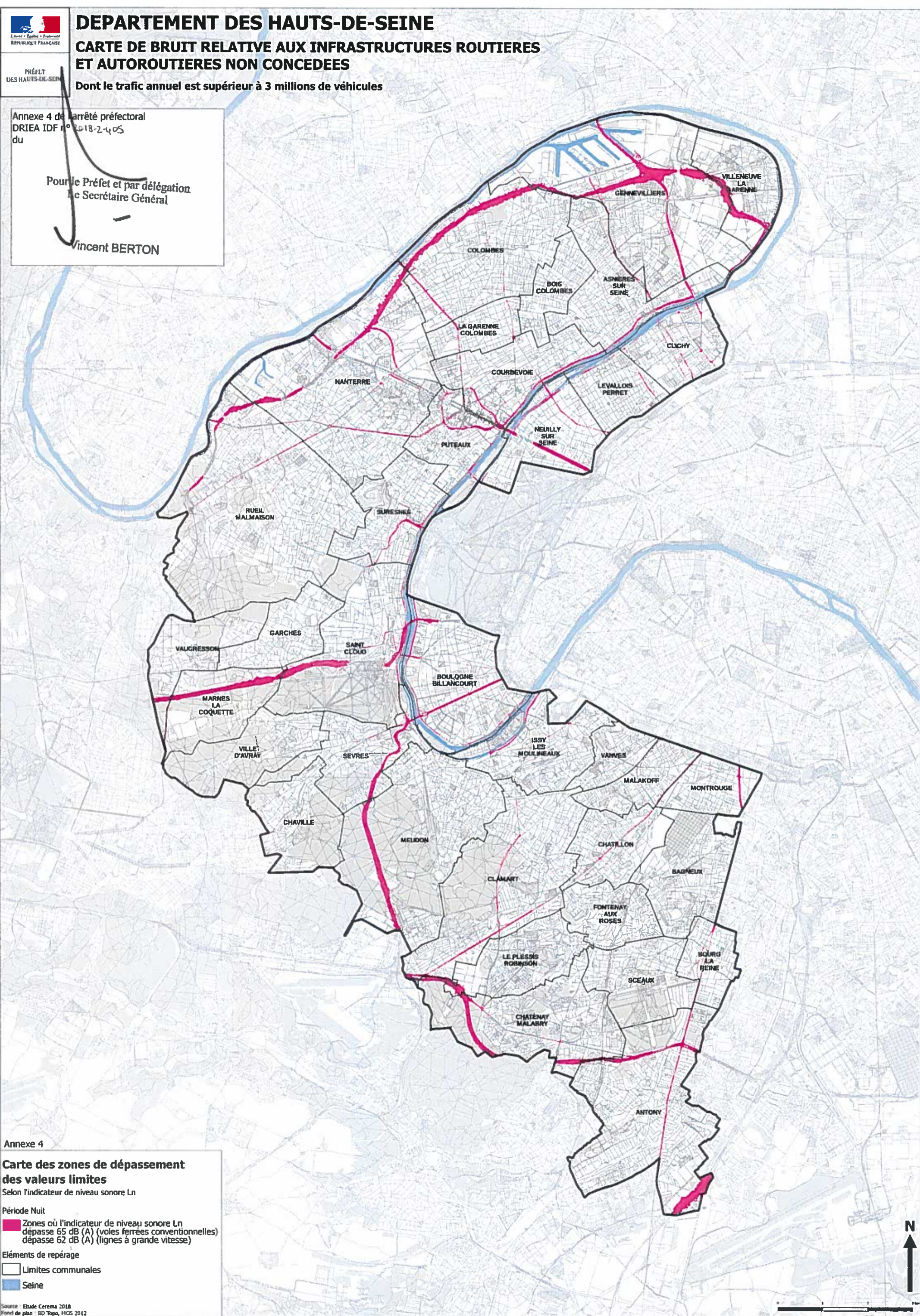


Annexe 4 de l'arrêté préfectoral
DRIEA IDF n° 18-2405
du

Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 4

Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Période Nuit

- Zones où l'indicateur de niveau sonore Ln dépasse 65 dB (A) (voies ferrées conventionnelles)
- dépasse 62 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Eléments de repérage

- Limites communales
- Seine

Source : Etude Cerema 2018
Fond de plan : BD Topo, MGS 2012

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE SNCF RESEAU

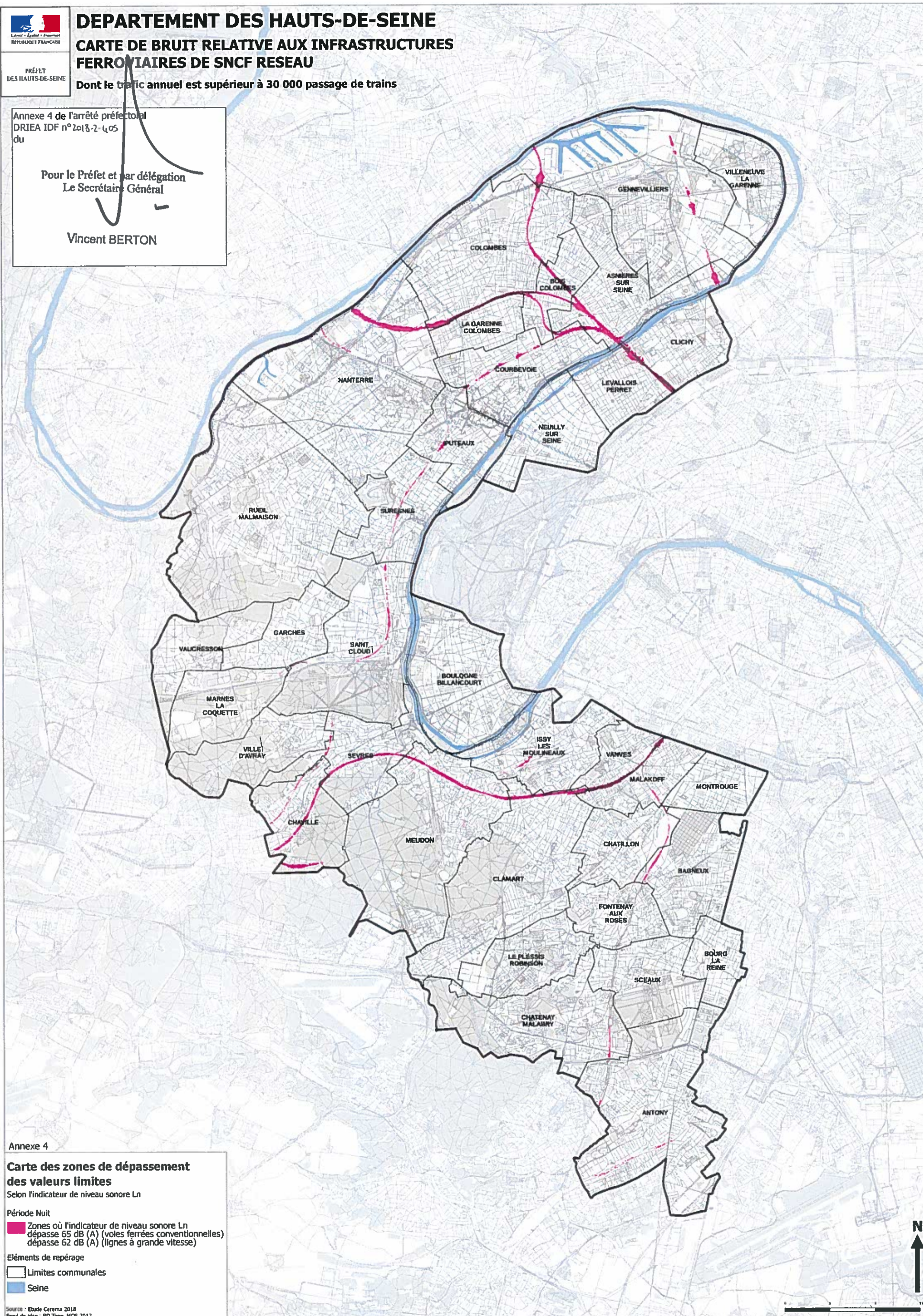
PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

Annexe 4 de l'arrêté préfectoral
DRIEA IDF n° 2018-2-405
du

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 4

Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Période Nuit

■ Zones où l'indicateur de niveau sonore Ln dépasse 65 dB (A) (voies ferrées conventionnelles) dépasse 62 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Éléments de repérage

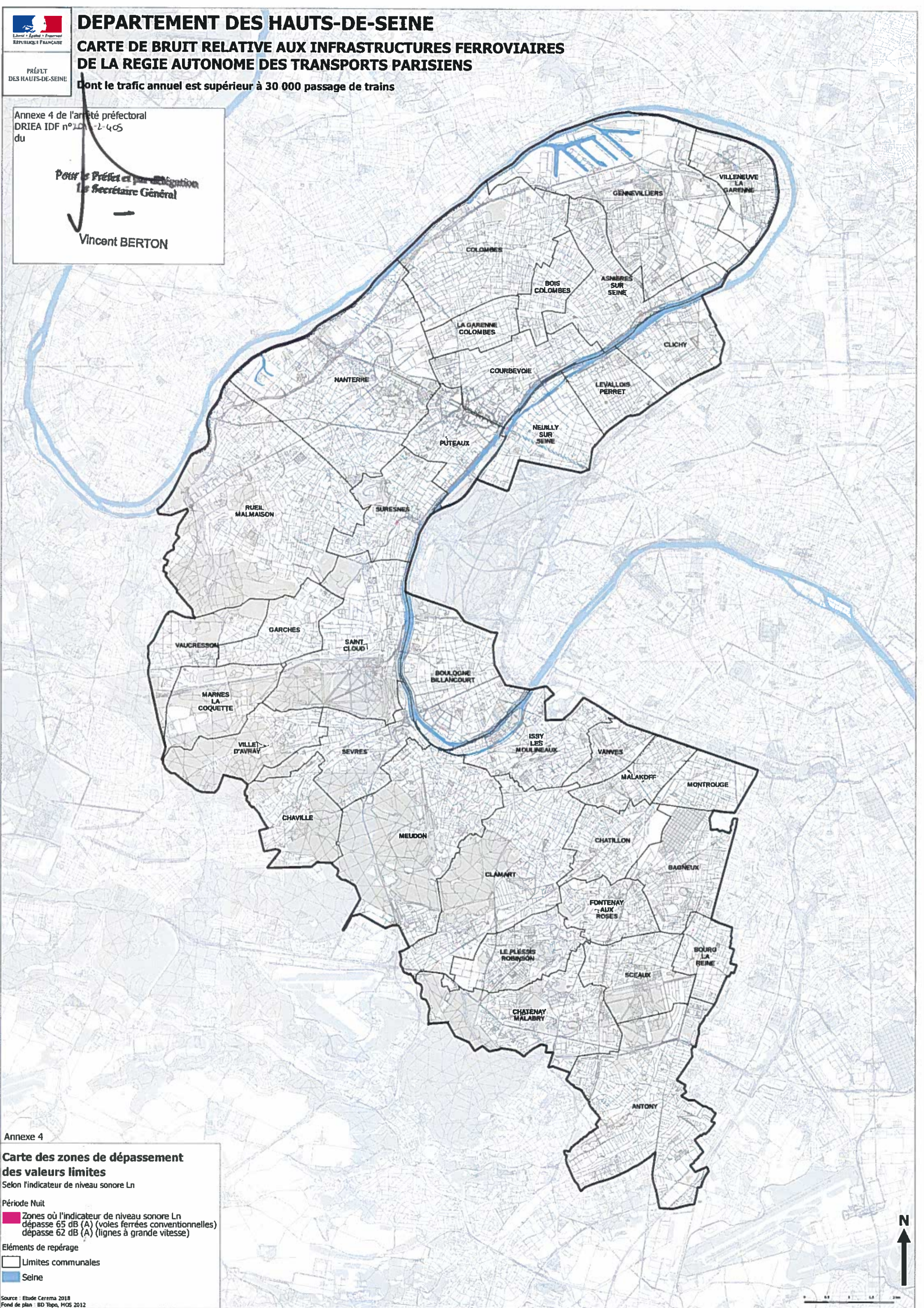
□ Limites communales

■ Seine

Annexe 4 de l'arrêté préfectoral
DRIEA IDF n° 2011-2-405
du

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 4

Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Période Nuit

Zones où l'indicateur de niveau sonore Ln dépasse 65 dB (A) (voies ferrées conventionnelles) dépasse 62 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Éléments de repérage

Limites communales

Seine